



## Non à la mutation d'office d'Anthony SMITH

La Ministre du travail, Elisabeth Borne qui a décidé d'imposer le port du masque dans l'entreprise, a suivi l'avis du conseil de discipline en prenant une mesure de mutation d'office à l'encontre d'Anthony SMITH.

Il était suspendu de ses fonctions depuis le 15 avril 2020 pour avoir, en toute indépendance, exigé la mise à disposition d'équipements de protection individuels (notamment des masques) et la mise en œuvre de mesures de protection contre la pandémie de covid 19, au bénéfice de salariés de l'association d'Aide à Domicile ARADOPA située à Reims.

Alors que le simple port du masque va devenir l'un des moyens essentiels et obligatoires de protection dans les entreprises, cette décision politique à l'encontre d'un inspecteur du travail est scandaleuse, d'autant plus qu'aucune faute ne peut lui être reprochée.

Elle démontre que la nouvelle Ministre a choisi le camp des employeurs qui ne respectaient pas leurs obligations de santé et de sécurité, relayant et encourageant ainsi les pressions qu'ils ont su exercer, CONTRE la santé et la sécurité des salariés.

Face à cette injustice, nous invitons la Ministre à savoir raison garder et à revenir rapidement sur sa décision. Si ce n'est pas le cas, nous ne l'oublierons pas.

Sans attendre, nous soutenons Anthony SMITH dans sa volonté d'obtenir réparation auprès du tribunal administratif contre sa suspension.

**Nous exigeons le retrait des sanctions à son encontre et sa réintégration à son poste.**

**Non à sa mutation d'office.**

**Vive l'indépendance de l'inspection du travail.**

Paris, le 18 août 2020